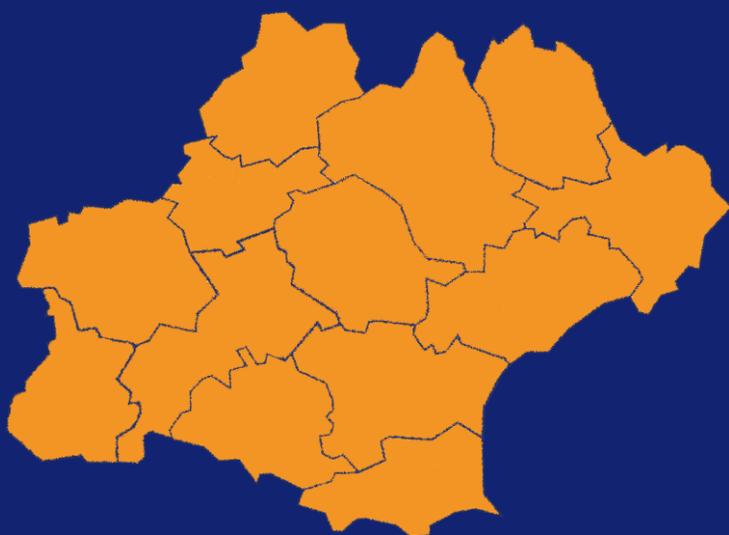

Synthèse emploi formation

Région Occitanie

édition 2022



Dynamiques sociodémographiques

Dynamiques économiques et d'emploi

Dynamiques du marché du travail

Dynamiques d'éducation et de formation

Chiffres clés

Annexes



Dynamiques sociodémographiques



La démographie du territoire

Deuxième région la plus étendue de France avec ses 72 724 km², l'Occitanie est composée de 13 départements. En 2018, elle compte 5 885 496 habitants soit 9 % de la population française.

La région bénéficie d'une croissance démographique importante puisqu'en dix ans, la population a augmenté de près de 9 %. Cette croissance est principalement portée par le solde migratoire¹, + 0,6 % par an entre 2013 et 2018, le plus fort du territoire national, toutefois en léger recul au cours des dernières années.

Avec une densité moyenne de 80,9 habitants par km², en constante progression mais en deçà de la densité moyenne nationale (105,5), la répartition territoriale de la population n'est pas homogène. En effet, plus de deux habitants sur cinq résident en Haute-Garonne ou dans l'Hérault, alors que la Lozère ne concentre que 1 % des habitants d'Occitanie.

Les réseaux urbains les plus importants sont l'aire urbaine de Toulouse avec un rayonnement en étoile, et le réseau articulé autour de Montpellier, le long du littoral méditerranéen.

L'hétérogénéité du territoire s'amplifie ces dernières années puisqu'entre 2013 et 2018, la population a continué à croître de façon significative en Haute-Garonne, dans l'Hérault ou encore dans le Tarn-et-Garonne mais de façon beaucoup plus modérée dans les départements des Hautes-Pyrénées, de l'Ariège et du Lot. La Lozère, quant à elle, est le seul département à avoir perdu des habitants.

Les projections de l'Insee indiquent que la croissance de la population occitane devrait perdurer : en 2050, la région comptera près de 7 000 000 d'habitants, toujours inégalement répartis sur le territoire.

De 2013 à 2018	Occitanie	France entière
Variation annuelle moyenne de la population	0,7 %	0,4 %
due au solde naturel	0,1 %	0,3 %
due au solde migratoire apparent	0,6 %	0,0 %

Source : Insee, RP 2013 et 2018, exploitations principales, état civil - traitement Carif-Oref Occitanie

La structure de la population

Genre et âges



Comme au national, la population occitane est composée à 52 % de femmes. La structure par âge de la population est, elle aussi, relativement similaire à celle observée en France, même si l'on note une légère surreprésentation des seniors en Occitanie. Un tiers des habitants a moins de 30 ans (- 2 points en 10 ans ; 35 % en France) alors que les 60 ans et plus représentent 29 % de la population (+ 4 points en 10 ans ; 26 % en France). En dix ans, le nombre de ces derniers a augmenté de 25 % contre 5 % pour les moins de 30 ans.

1 | Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.

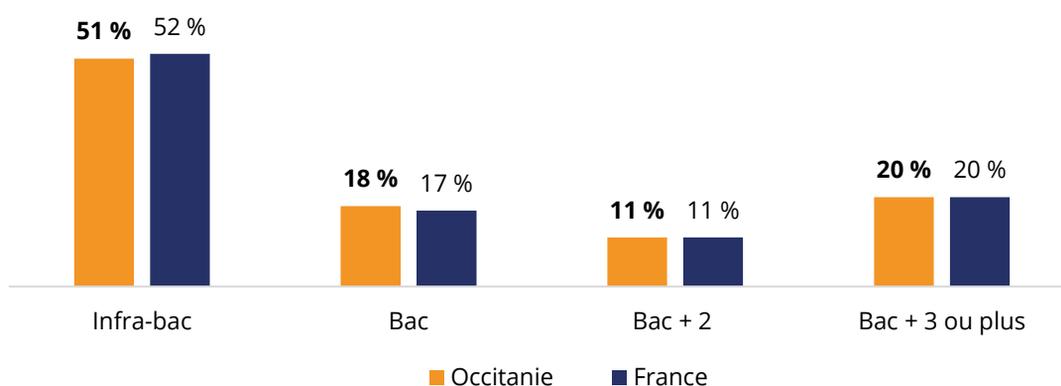
On observe des différences plus marquées selon les territoires. En effet, la population est plutôt jeune en Haute-Garonne ou le long du littoral méditerranéen (Hérault, Gard, Pyrénées-Orientales) alors qu'elle est plus âgée dans les départements du Lot et du Gers où plus d'une personne sur deux a 50 ans ou plus.

L'indice de vieillissement² mesuré en Occitanie est le 5^{ème} le plus élevé des régions françaises, il se situe à 99,3 et a connu une augmentation de 10,2 points en 5 ans. Le vieillissement de la population, mais aussi l'arrivée de seniors sur le territoire, conséquence notamment d'un héliotropisme, devrait s'accroître dans les années à venir. Toutefois, l'arrivée de nouveaux habitants, et parmi eux des jeunes, devrait permettre de limiter l'augmentation du poids des seniors par rapport aux autres régions : en 2050, l'Occitanie serait la 7^{ème} région de métropole la plus âgée.

Niveau de formation de la population

Répartition de la population non scolarisée de 15 ans et plus par niveau de formation en 2018

Source : Insee, RP 2018, exploitation principale, géographie au 01/01/2021 - traitement Carif-Oref Occitanie



Le niveau de formation des habitants âgés de 15 ans et plus non scolarisés est très proche de celui observé sur l'ensemble du territoire national.

Un Occitan sur cinq n'a aucun diplôme. Cette proportion atteint le ratio d'un habitant sur quatre dans le Tarn-et-Garonne.

Au niveau régional, la part des diplômés post-bac a progressé de 7 points en dix ans. La Haute-Garonne suivie de l'Hérault sont les départements qui concentrent le plus de diplômés du supérieur (respectivement 43 % et 34 % des 15 ans et plus), en lien avec l'offre de formation disponible sur le territoire mais aussi la présence de secteurs économiques à haute qualification. À l'inverse, la part de la population ayant un niveau de formation inférieur au baccalauréat est plus importante dans le Tarn-et-Garonne, les Pyrénées-Orientales, l'Aude ou encore l'Ariège.

Composition des ménages

La structure et l'évolution de la composition des ménages en Occitanie est proche de celle observée au niveau national. Ainsi, en 2018 :

- 38 % des ménages sont composés d'une personne vivant seule (+ 4 points en 10 ans).
- Les parts des couples avec enfants (27 %) ou sans (23 %) sont en léger recul (respectivement - 1 et - 3 points en 10 ans).
- Les familles monoparentales représentent 10 % des ménages (+ 1 point en 10 ans).

La taille moyenne des ménages est de 2,1 personnes en 2018 contre 3,1 en 1968. Les facteurs explicatifs sont multiples : espérance de vie plus longue, population qui vieillit et proportion de logements dont les enfants sont partis qui augmente, couples qui se forment plus tardivement et qui ont en moyenne moins d'enfants, ruptures conjugales plus fréquentes, etc.

2 | L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées.

Le niveau de vie

Revenu et taux de pauvreté des ménages en 2019

	Occitanie	France
Médiane du revenu disponible par unité de consommation	20 980 €	21 930 €
Part des ménages fiscaux imposés	52 %	58 %
Taux de pauvreté ³	17 %	15 %
Taux de pauvreté des moins de 30 ans	28 %	23 %

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FILOSoFi) en géographie au 01/01/2021 – traitement Carif-Oref Occitanie

En 2019, le revenu médian des habitants de la région s'élève à 20 980 euros annuels, soit 950 euros de moins que le revenu médian national. L'Occitanie se place ainsi au troisième rang des régions métropolitaines où les revenus sont les plus faibles, derrière les Hauts-de-France et la Corse.

On constate de fortes disparités au sein même du territoire régional puisqu'au niveau départemental, ce revenu médian varie de 23 380 € pour la Haute-Garonne à 19 550 € dans l'Aude où il est le plus faible.

Dans les faits, 17 % de la population occitane vit en dessous du seuil de pauvreté contre 15 % de la population française. Dans les départements des Pyrénées-Orientales et de l'Aude, le taux de pauvreté dépasse les 20 % (respectivement 20,7 % et 20,2 %). Il est en revanche beaucoup moins important en Haute-Garonne (13,2 %) et dans l'Aveyron (13,8 %).

Il est également intéressant de souligner les différences qui existent sur ces deux indicateurs au sein même des départements qui abritent les deux grandes métropoles régionales que sont Toulouse et Montpellier : la Haute-Garonne présente une situation plus favorable que l'Hérault, avec le revenu médian le plus élevé de la région (23 380 € contre 20 640 € pour l'Hérault) et le taux de pauvreté le plus bas (13,2 % contre 19,0 % pour l'Hérault).

Enfin, on peut noter que les jeunes sont davantage touchés par la précarité en Occitanie, le taux de pauvreté des ménages dont le référent fiscal à moins de 30 ans se situant à 28 % contre 23 % au national. Ce taux est particulièrement important dans les Pyrénées-Orientales (34 %).

3 | Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian, soit 1 102 € par unité de consommation en France en 2019. Source : Insee, statistiques documentation.

Dynamiques économiques et d'emploi



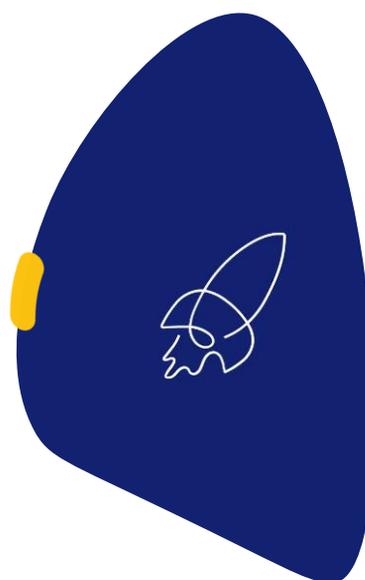
Le tissu productif – démographie des entreprises et des établissements⁴

En 2019, environ 620 000 entreprises sont dénombrées en Occitanie⁵, en progression marquée depuis plusieurs années. Les structures du secteur du Commerce-réparation d'automobiles sont les plus nombreuses (22 % du total), suivies par celles de l'Agriculture (17 %). À l'opposé, ce sont les secteurs de l'Information et communication et des Activités financières et d'assurances qui apparaissent comme les moins représentés (2 % chacun de l'ensemble des entreprises). Le nombre d'établissements ressort pour sa part à près de 705 000, là aussi en forte augmentation entre 2017 et 2019.

L'hétérogénéité du tissu productif est particulièrement marquée dans la région, certains départements ruraux se distinguant par un poids important d'établissements agricoles (comme le Gers, la Lozère et l'Aveyron, où le secteur concentre respectivement 35, 32 et 29 % des structures). L'industrie manufacturière est plus présente dans l'Aveyron (12 % du total), le Tarn, le Lot et l'Ariège (10 % dans chacun d'eux). Enfin, le secteur du Commerce est surreprésenté dans les départements les plus peuplés, comme l'Hérault (25 % du total), la Haute-Garonne (23 %), le Gard (25 %) et les Pyrénées-Orientales (26 %).

En 2020, un peu plus de 78 000 créations d'entreprises ont été comptabilisées en Occitanie⁶ dans le secteur marchand non agricole, constituées aux trois quarts par des entreprises individuelles (y compris autoentrepreneurs). Trois secteurs représentent plus de 40 % du total : Commerce et réparation automobile ; Activités spécialisées, scientifiques et techniques (dont les services juridiques et comptables, la R&D scientifique, etc.) ; Construction. La Haute-Garonne et l'Hérault ont concentré plus de la moitié des créations (respectivement 29 et 25 %), le Lot et la Lozère enregistrant à eux deux à peine 3 % du total. Les créations d'établissements se sont pour leur part élevées à environ 87 500 en 2020, leurs répartitions sectorielle et départementale étant très proches de celles observées pour les entreprises.

Concernant les défaillances d'entreprises⁷, une forte baisse est constatée en 2020 (- 41 % en Occitanie, à 2 639), mouvement généralisé à l'ensemble des départements. Ce recul s'est poursuivi sur les premiers mois de 2021. Malgré la crise sanitaire et son impact sur l'activité économique, les différentes mesures de soutien mises en place (notamment par l'État et la Région) ont permis d'atténuer fortement les difficultés rencontrées par les entreprises.



4 | Une entreprise est une unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens et des services pour le marché. Un établissement est une unité d'exploitation ou de production localisée géographiquement, individualisée mais dépendant juridiquement d'une entreprise. C'est le lieu où est exercée l'activité (magasin, atelier).

5 | Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) en géographie au 01/01/2021.

6 | Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) en géographie au 01/01/2021.

7 | Banque de France, Défaillances : Unités légales, nombre cumulé sur 12 mois.

La population active – structure de l’emploi

Activité et emploi des 15-64 ans

En 2018, l’Occitanie compte 3,6 millions d’habitants âgés de 15 à 64 ans. La région se distingue de la moyenne française par une part d’inactifs légèrement supérieure dans cette tranche d’âge (27 % contre 26 % en France). Par conséquent, les actifs représentent 73 % de cette population, soit 1 point de moins qu’au niveau national. Par rapport à 2008, le taux d’activité s’inscrit en hausse de 3 points en Occitanie (+ 3,5 points en France), porté essentiellement par la plus grande participation au marché du travail des 55-64 ans.

	Occitanie	France
Ensemble	3 587 702	41 519 101
Actifs	73 %	74 %
Actifs ayant un emploi	62 %	64 %
Chômeurs ⁸	11 %	10 %
Inactifs	27 %	26 %
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	11 %	11 %
Retraités ou préretraités	7 %	6 %
Autres inactifs ⁹	9 %	9 %

Source : Insee, RP 2018, exploitation principale, géographie au 01/01/2021 – traitement Carif-Oref Occitanie

Caractéristiques des emplois des 15-64 ans

Le taux d’emploi des 15-64 ans ressort à 62 % dans la région (contre 64 % en France). Par département, l’indicateur atteint un minimum de 56 % dans les Pyrénées-Orientales et un point haut de 68 % dans l’Aveyron.

Au niveau régional, ce taux d’emploi s’établit à 65 % chez les hommes, contre 59 % chez les femmes (respectivement 67 et 61 % pour la France). Sans surprise, le ratio est particulièrement élevé chez les 25-54 ans (78 %), les 55-64 ans et les moins de 25 ans étant pour leur part moins souvent en emploi (respectivement 50 et 27 % de chaque classe d’âge).

Par catégorie socioprofessionnelle, l’Occitanie se distingue de la moyenne française par une sous-représentation des emplois d’ouvriers (17 contre 20 %) et, dans une moindre mesure, de cadres (17 contre 18 %), tandis que la part des artisans-commerçants-chefs d’entreprise et des agriculteurs y est un peu plus prononcée (11 % au total contre 8 %). Les employés et les professions intermédiaires représentent respectivement 28 et 27 % du total, proportions équivalentes à celles observées au national.

Les emplois salariés par secteur d’activité

Dans le seul secteur privé¹⁰, l’Occitanie compte près de 1 396 000 salariés fin 2020, en progression de 2,3 % par rapport à fin 2017. Parmi les secteurs employeurs les plus importants, le Commerce ressort particulièrement (251 000 salariés, + 3,1 % sur trois ans), tout comme l’Industrie (210 000, + 1,1 %), la Construction (123 000, + 8,8 %) ou, à un niveau sectoriel plus détaillé, la Santé et action sociale (176 000, + 3,6 %).

	Occitanie	
	Effectifs salariés en 2020	Évolution des effectifs salariés entre 2017 et 2020
Industrie	210 122	1,1 %
Construction	122 510	8,8 %
Commerce	250 649	3,1 %
Hôtellerie-restauration	85 003	- 3,1 %
Autres services marchands hors intérim	462 293	3,1 %
Intérim	49 419	- 11,3 %
Services non marchands ¹¹	215 657	3,3 %
Total	1 395 647	2,3 %

Sources : Acoff-Urssaf ; Dares (intérim) - traitement Carif-Oref Occitanie

8 | Il s’agit ici de la part des chômeurs parmi les 15-64 ans, à ne pas confondre avec le taux de chômage (cf. p. 9).

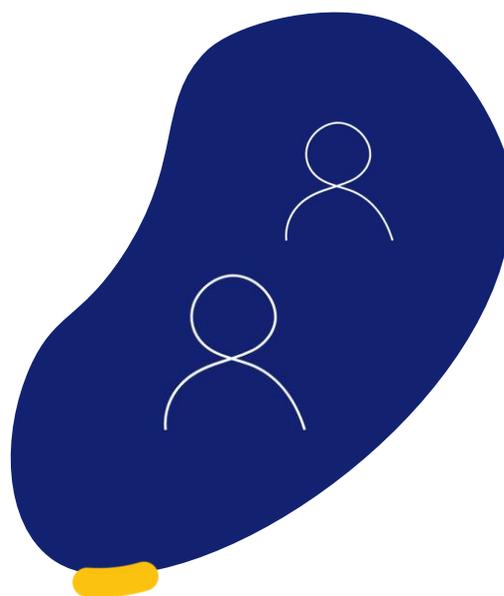
9 | Hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler, etc.

10 | Ici, seuls les salariés du secteur privé et les établissements employeurs sont dénombrés. Les emplois sous statut public, les emplois agricoles et les non-salariés ne sont donc pas comptabilisés.

11 | On considère qu’une unité rend des services non marchands lorsqu’elle les fournit gratuitement ou à des prix qui ne sont pas économiquement significatifs. Ces activités de services se rencontrent dans les domaines de l’éducation, de la santé, de l’action sociale et de l’administration.

La baisse de l'emploi salarié suite au déclenchement de la crise sanitaire au premier semestre 2020 a depuis laissé place à un rebond marqué. En effet, fin septembre 2021, les effectifs du secteur privé approchent 1 450 000, niveau supérieur de 2 % au point haut antérieur de la fin 2019. La majorité des grands secteurs d'activité affichent un niveau record de salariés au troisième trimestre 2021 en Occitanie, ou s'en approchent. Les plus fortes progressions sont observées dans la Construction (+ 4,8 % depuis fin 2019), les Services non marchands (+ 3,8 %) et le Commerce (+ 3,5 %). Seuls l'Intérim (- 4,7 %) et l'Industrie (- 1,7 %) font exception, cette dernière ayant été pénalisée par la chute d'activité dans l'aéronautique et les sous-traitants de la filière.

À titre de comparaison, l'emploi salarié s'inscrit également à un niveau record en France au troisième trimestre 2021 (+ 1,2 % par rapport à fin 2019). Si la Construction et les Services non marchands ont connu des dynamiques similaires à celles observées dans la région (respectivement + 4,5 et + 3,6 % depuis fin 2019), le redressement de l'emploi a été moins soutenu dans le Commerce (+ 1,4 %), les Autres services marchands (+ 1,3 %) et l'Hôtellerie-restauration (- 0,1 %). En revanche, l'industrie (- 1,5 %) et surtout l'intérim (- 0,8 %) affichent de meilleurs résultats.



Dynamiques du marché du travail

Les recrutements

Déclarations préalables à l'embauche par grand secteur d'activité

	Occitanie			
	2019	2020	Cumul T1 2021 - T3 2021	Évolution 2017 - 2020
Agriculture	2 057	1 307	1 519	39 %
Industrie	71 575	60 046	56 003	- 9 %
Construction	71 000	65 879	58 607	- 3 %
Commerce	210 316	191 386	165 819	- 7 %
Hôtellerie-restauration	319 296	168 643	171 472	- 43 %
Autres services marchands hors intérim	862 872	583 189	531 998	- 30 %
Services non marchands	662 626	583 502	500 163	- 3 %
Total	2 199 742	1 653 952	1 485 581	- 20 %

Source : Acoess-Urssaf, Déclarations préalables à l'embauche (DPAE) - traitement Carif-Oref Occitanie

En 2020, plus de 1 650 000 recrutements ont été réalisés dans le secteur privé en Occitanie, résultat en recul de 25 % par rapport à 2019. Cette chute a été observée dans l'ensemble des secteurs d'activité, en lien avec la contraction de l'activité économique. Comme pour l'emploi, un rebond a cependant débuté dès le second semestre 2020. En cumul sur les neuf premiers mois de l'année 2021, le nombre de recrutements affiche ainsi une progression de 16 % par rapport à la même période de 2020.

Ce redressement est observé dans la totalité des grands secteurs d'activité, l'indicateur s'établissant à l'été 2021 à un niveau record depuis plusieurs années dans l'Industrie, la Construction, le Commerce et les Autres services marchands.

Les offres d'emploi

Le nombre d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi s'est contracté de 28 % en 2020 en Occitanie, en lien avec la crise sanitaire. Bien que ce mouvement ait été perçu dans l'ensemble des secteurs d'activité, des baisses particulièrement importantes ont été enregistrées dans l'Industrie (- 46 % dans la Fabrication de matériels de transport, - 42 % dans la Fabrication de produits métalliques, etc.), l'Hôtellerie-restauration (- 41 %) ou encore les Arts et spectacles (- 44 %). Sur les neuf premiers mois de 2021, le rebond a cependant été marqué (+ 40 %), de sorte que les offres d'emploi collectées retrouvent quasiment leur niveau de 2019 sur la même période.

Les métiers recherchés par les entreprises

Projets de recrutement

	Occitanie	France
Intentions d'embauche	246 590	2 723 290
Jugées difficiles	43 %	45 %
Liées à une activité saisonnière	43 %	32 %

Source : Pôle emploi, BMO 2021 – traitement Carif-Oref Occitanie

En 2021, près de 247 000 projets de recrutement ont été identifiés par les établissements d'Occitanie. Par rapport à 2019 (les résultats pour 2020 étant difficilement exploitables du fait du déclenchement de la crise sanitaire), ils reculent de 3,6 %. La proportion de projets jugés difficiles est également en léger repli, puisqu'elle ressort désormais à 43 % contre 45 % deux ans plus tôt. La situation au niveau national est plus contrastée, les intentions d'embauche s'inscrivant en hausse (+ 1,1 %) tandis que les difficultés anticipées diminuent de 50 à 45 %. Enfin, l'Occitanie se distingue par une proportion relativement élevée de projets saisonniers (43 % contre 32 % pour la France), en troisième position derrière la Corse (59 %) et la Nouvelle-Aquitaine (44 %).

Top 10 des métiers les plus recherchés par les entreprises

Top	Occitanie			Top	France
	Métiers	Nombre de projets de recrutement	Part des projets saisonniers et difficiles		Métiers
1	Viticulteurs, arboriculteurs salariés	18 390	94 % 23 %	1	Viticulteurs, arboriculteurs salariés
2	Agriculteurs salariés	18 000	90 % 47 %	2	Agents d'entretien de locaux
3	Serveurs de cafés restaurants	11 320	76 % 39 %	3	Serveurs de cafés restaurants
4	Aides et apprentis de cuisine, employés polyvalents de la restauration	8 660	49 % 39 %	4	Aides et apprentis de cuisine, employés polyvalents de la restauration
5	Aides à domicile et aides ménagères	8 520	21 % 79 %	5	Agriculteurs salariés
6	Ouvriers non qualifiés (ONQ) de l'emballage et manutentionnaires	8 350	67 % 20 %	6	Professionnels de l'animation socioculturelle
7	Professionnels de l'animation socioculturelle	7 150	58 % 46 %	7	Aides-soignants
8	Aides-soignants	6 880	17 % 67 %	8	Aides à domicile et aides ménagères
9	Artistes	6 680	58 % 5 %	9	ONQ emballage et manutention
10	Agents d'entretien de locaux	6 320	27 % 39 %	10	Employés de libre-service

Source : Pôle emploi, BMO 2021 – traitement Carif-Oref Occitanie

Parmi les dix métiers les plus recherchés par les entreprises en Occitanie en 2021, quatre se retrouvent également au niveau national. Ils représentent dans la région 26 % de l'ensemble des projets de recrutement.

Trois métiers saisonniers (entre 76 et 94 % des projets) occupent les premières places, que ce soit en 2021 ou lors des huit années précédentes de l'enquête, reflétant des besoins structurels et réguliers en lien avec le poids important de l'agriculture et du tourisme sur le territoire. Si ces métiers concentrent des projets d'embauche nombreux dans la quasi-totalité des départements, c'est plus particulièrement le cas sur le littoral et dans le Lot.

Au-delà de ces métiers récurrents, des spécificités locales sont également présentes. Ainsi, les infirmiers ressortent dans le top cinq en Ariège, les artistes dans le Gard, la Lozère et l'Hérault, les employés de l'hôtellerie dans les Hautes-Pyrénées, les ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires dans le Tarn-et-Garonne, etc.

Les métiers en tension

En Occitanie, 77 métiers (au sens des familles de métiers de la nomenclature des Familles professionnelles FAP) ont été identifiés comme étant en tension en 2021. Cette sélection, disponible en annexe, a été établie à partir de différents critères (difficultés de recrutement, nombre d'offres d'emploi, facilité des demandeurs d'emploi à trouver un emploi¹²) ainsi que de la liste des métiers retenus par le Plan France Relance.

La majorité des domaines professionnels sont représentés, certains étant toutefois plus concernés que d'autres par la problématique des tensions. C'est notamment le cas du BTP, qui concentre 20 % des métiers identifiés, lesquels sont répartis dans tous les niveaux de qualification (ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, technicien et chargé d'étude du BTP, ingénieur du BTP, etc.).

L'industrie est aussi très présente, puisque les métiers de la Mécanique, travail des métaux, de la Maintenance et des Industries de process représentent à eux trois près de 30 % de l'ensemble, en majorité sur des niveaux de qualification intermédiaires ou inférieurs (chaudronnier, soudeur, techniciens des industries de process, techniciens et agents de maîtrise de la maintenance, etc.).

Dans le tertiaire, l'Informatique et télécommunications ressort avec des tensions identifiées essentiellement sur des métiers qualifiés (ingénieurs et cadres d'études, R&D en informatique, techniciens d'étude et de développement en informatique, etc.). C'est également le cas de la Santé, action sociale, culturelle et sportive, exclusivement sur des métiers du sanitaire (infirmier, sage-femme, etc.). Enfin, sur des métiers moins qualifiés, le Transport, logistique et tourisme (avec les conducteurs de transport en commun et les conducteurs routiers) et les Services aux particuliers et aux collectivités (avec les aides à domicile et aides ménagères) affichent également des tensions marquées.

Le taux de chômage et les demandeurs d'emploi

Taux de chômage

En Occitanie, le taux de chômage¹³ s'inscrit à 9,3 % de la population active en 2020 (contre 8 % pour la moyenne française), en recul de 0,6 point sur un an, affichant le niveau le plus bas depuis 2008. La mesure de l'indicateur a toutefois été perturbée par la mise en place des confinements successifs, lesquels se sont traduits par la sortie du marché du travail de nombreuses personnes sans emploi¹⁴. Le taux de chômage est par la suite légèrement remonté, évoluant autour de 9,5 % depuis début 2021.

Par département la situation est contrastée, avec des territoires confrontés à un taux de chômage structurellement élevé (pourtour méditerranéen, Tarn-et-Garonne, Ariège et Hautes-Pyrénées), compris entre 9,2 et 12,5 % au troisième trimestre 2021, tandis que d'autres affichent une situation plus favorable (Lozère, Aveyron et Gers notamment, avec un taux compris entre 5,1 et 6,1 %).

12 | Ces trois critères composent l'indicateur de tension défini par la Dares et Pôle emploi.

13 | Au sens du Bureau International du Travail (BIT).

14 | Des personnes sans emploi n'ont en effet pas pu rechercher un emploi durant ces périodes et ont donc été exclues de la population active, faisant mécaniquement diminuer le taux de chômage. Voir <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5044459#documentation>, « note d'éclairage T4 ».

Demandeurs d'emploi

Fin 2021, la région compte 569 000 demandeurs d'emploi¹⁵ inscrits à Pôle emploi en catégorie A, B ou C¹⁶, résultat en repli de 6 % sur un an (en regard de - 7 % pour la France métropolitaine). La forte augmentation observée courant 2020 a laissé place à une amélioration à partir du printemps 2021, de sorte que le nombre de demandeurs d'emploi a retrouvé son niveau de la mi-2019.

Les moins de 25 ans représentent 12 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi fin 2021 (- 0,7 point sur un an), comme c'est le cas en métropole, proportion en léger repli sur les derniers mois connus. Cette population étant plus sensible aux aléas conjoncturels, elle avait été particulièrement touchée par la crise sanitaire et économique, avant de bénéficier du rebond de l'activité. Les 50 ans et plus représentent quant à eux 28 % des demandeurs d'emploi (+ 1,2 point sur un an), proportion en hausse tendancielle et légèrement supérieure à celle observée dans l'Hexagone (27 %).

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus est orienté à la baisse depuis quelques mois en Occitanie comme en France métropolitaine, représentant fin 2021 respectivement 49 % (- 1 point sur un an) et 51 % (stable) des demandeurs d'emploi. Ils avaient fortement progressé à partir du printemps 2020, atteignant un pic fin 2020 avant d'entamer un reflux. La situation pour les demandeurs d'emploi de très longue durée (inscrits depuis deux ans ou plus) est en revanche moins favorable, que ce soit dans la région ou en France, puisqu'après un fort accroissement seul un plafonnement se dessine, faisant ressortir leur part à un peu plus de 30 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Concernant les bénéficiaires de l'obligation d'emploi¹⁷, l'impact de la crise économique semble avoir été modéré au niveau régional. En effet, leur nombre est resté orienté à la baisse tout au long de 2020 et 2021, s'inscrivant désormais sur un palier, autour de 53 000 (soit 9 % du total des demandeurs d'emploi).



15 | Sources : Pôle emploi.

16 | La catégorie A correspond aux inscrits n'ayant eu aucune activité au cours du mois de référence, contrairement aux inscrits en catégorie B (activité réduite courte) et C (activité réduite longue).

17 | Ce sont notamment les travailleurs reconnus handicapés, les titulaires d'une pension d'invalidité, etc. Voir [ici](#).

Dynamiques d'éducation et de formation

La formation initiale

Répartition des effectifs en formation initiale à la rentrée 2020

Occitanie			
1 ^{er} degré	2 nd degré	Supérieur	Ensemble
537 586	462 484	259 440	1 262 510

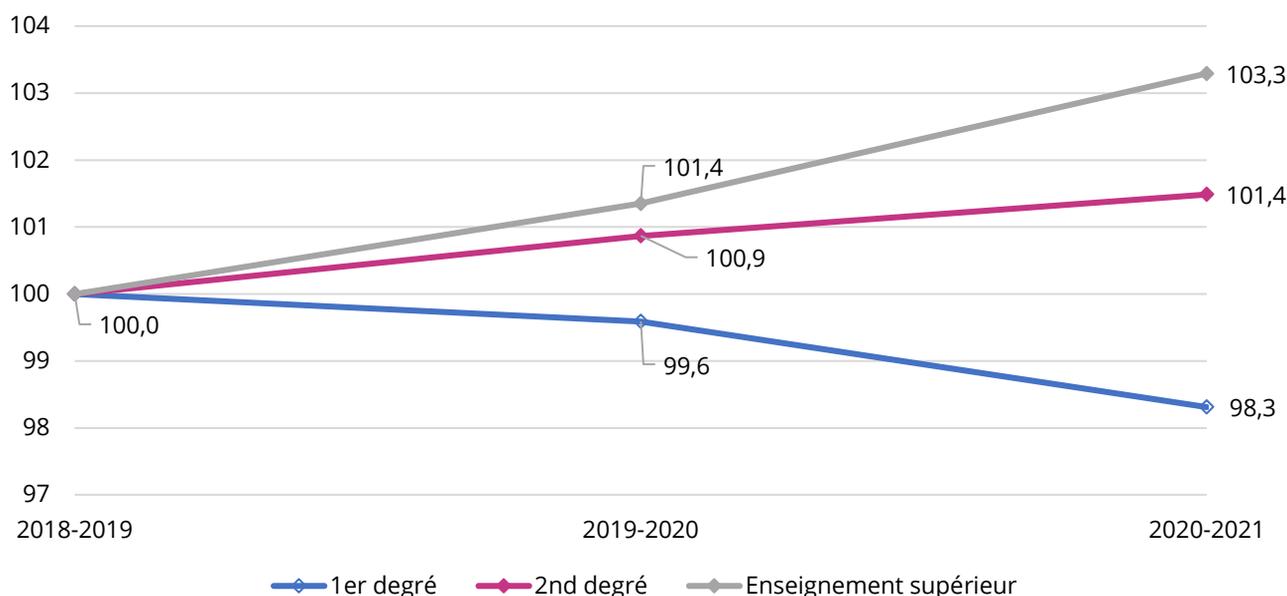
Sources : Repères et références statistiques ; Base centrale de pilotage de l'Éducation nationale ; Open data Enseignement supérieur.

Note : En raison de la multiplicité et de la disponibilité des sources statistiques, les effectifs présentés dans ce tableau et dans le graphique ci-dessous sont des estimations. Ainsi, le 2nd degré ne comprend pas les apprentis, l'enseignement agricole et l'enseignement sanitaire et social. L'enseignement supérieur inclut en revanche des apprentis ainsi que des effectifs en formation continue.

À la rentrée 2020, l'Occitanie compte près de 1 300 000 apprenants en formation initiale, niveau inchangé sur un an. Cette stabilisation masque cependant une hétérogénéité entre les départements. En effet, le repli observé dans dix d'entre eux est compensé par la hausse dans les trois autres : le Gard (+ 0,3 %), l'Hérault (+ 0,6 %) et la Haute-Garonne (+ 1 %), qui bénéficient du dynamisme de l'enseignement supérieur.

Évolution des effectifs en formation initiale en Occitanie entre 2018 et 2020

Sources : Repères et références statistiques ; Base centrale de pilotage de l'Éducation nationale ; Open data Enseignement supérieur.



Lecture : Dans le 1^{er} degré, les effectifs en Occitanie ont diminué de 1,7 % entre la rentrée 2018 et la rentrée 2020. En revanche, ils ont progressé dans le supérieur de 3,3 %.

Le nombre d'élèves dans le 1^{er} degré diminue pour la deuxième année consécutive (- 1,3 % après - 0,4 % en 2019), s'inscrivant à un peu moins de 538 000 à la rentrée 2020. La baisse est généralisée à l'ensemble des départements, de façon toutefois plus ou moins marquée. Ainsi, les effectifs reculent de seulement 0,3 % en Haute-Garonne, tandis qu'ils se contractent de 4,3 % en Lozère. Dans le 2nd degré la progression ralentit, le nombre d'élèves s'établissant à un peu plus de 460 000. La tendance dans les départements est là aussi à un ralentissement de la croissance des effectifs, voire à une orientation à la baisse, à l'exception pour le moment des deux territoires des métropoles. L'enseignement supérieur apparaît comme le plus dynamique, le nombre d'apprenants approchant les 260 000 à la rentrée 2020, en augmentation de 1,9 % (après + 1,4 % en 2019). Ces derniers sont essentiellement concentrés en Haute-Garonne (46 % du total) et dans l'Hérault (33 %).

Dans le détail, la formation initiale agricole regroupe environ 17 000 apprenants (répartis dans le 2nd degré et le supérieur) en Occitanie ces dernières années. Les formations menant aux métiers du sanitaire et social (également présentes dans le 2nd degré et le supérieur) concentrent pour leur part près de 18 000 apprenants à la rentrée 2020, résultat en progression de 8,7 % sur un an.

La formation initiale – focus apprentissage

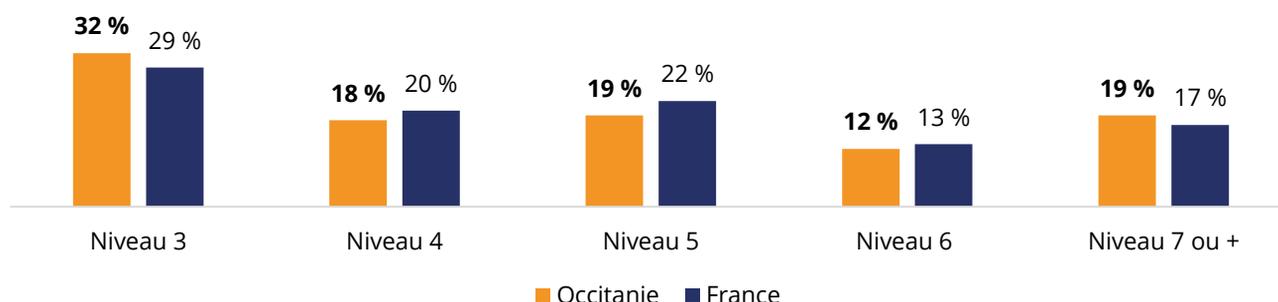
Au 31 décembre 2020, l'Occitanie comptabilisait 52 270 apprentis. Les centres de formation d'apprentis accueillent ainsi 8 % du total des apprentis en France faisant de l'Occitanie la 4^{ème} région en termes d'apprentissage.

L'année scolaire 2020-2021 a été particulièrement dynamique, tant au niveau régional que national, puisque les effectifs sur le territoire ont progressé de 32 % en un an, contre 5 à 6 % les années précédentes. Cette forte évolution est en partie imputable à la hausse des effectifs des jeunes préparant un diplôme du supérieur mais elle est également à mettre en lien avec la baisse importante du nombre de contrats de professionnalisation en 2020. Les aides à destination des employeurs ainsi que la simplification de la structure juridique des organismes habilités à dispenser des formations en apprentissage ont également contribué à favoriser le recours au dispositif.

L'apprentissage est présent sur l'ensemble du territoire même si les départements de la Haute-Garonne et de l'Hérault concentrent à eux seuls plus de la moitié des effectifs (57 %). La part des femmes apprenties (35 %) a progressé de 4 points par rapport à l'année précédente. Il s'agit d'une progression plus importante et plus rapide que sur les dernières années.

Répartition des apprentis par niveau de formation à la rentrée 2020

Source : Ministère de l'Éducation nationale, Base centrale de pilotage - traitement Carif-Oref Occitanie



Près d'un tiers des apprentis préparent un diplôme de niveau 3 (BEP ou CAP). Toutefois leur part est en recul au bénéfice des apprentis visant un diplôme de niveau supérieur, en constante progression :

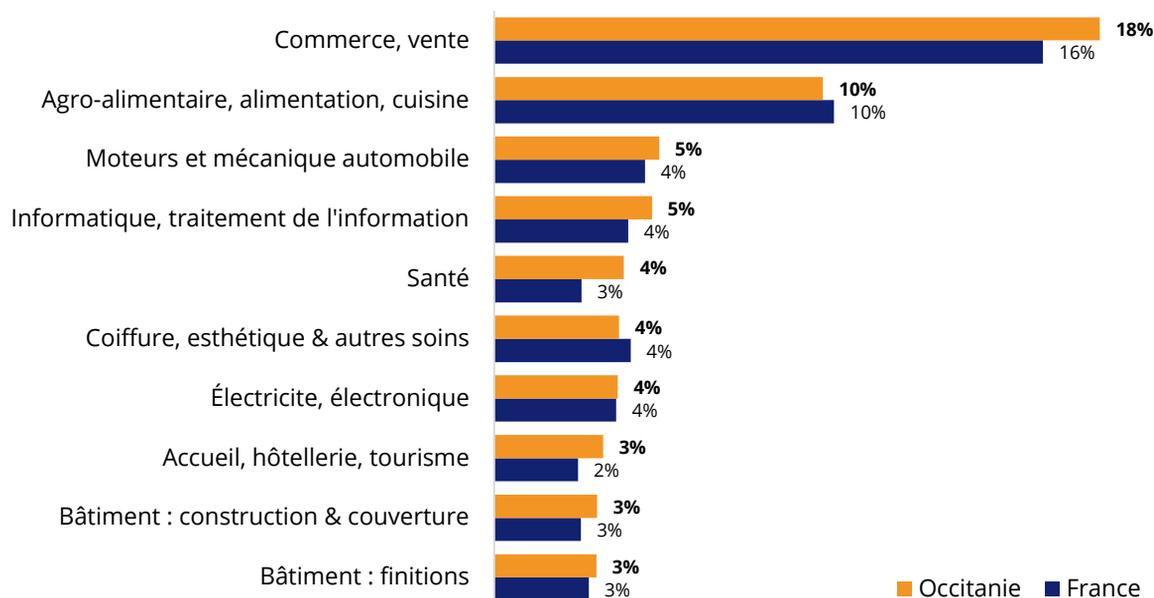
- 31 % des apprentis suivent une formation d'un niveau supérieur ou égal à Bac + 3 contre 23 % l'an passé et 9 % en 2010-2011.
- 19 % des apprentis suivent une formation de niveau 7 (Bac + 5) contre 16 % l'an passé et 6 % en 2010-2011.

L'évolution de l'image de l'apprentissage du point de vue des apprenants mais également des employeurs ainsi que la professionnalisation de l'enseignement supérieur favorise ce développement.

Enfin, alors que jusqu'à présent la part des apprentis préparant un cursus dans une spécialité de la « production » était supérieure à celle des apprentis des spécialités des « services », pour la première fois en 2020, cette tendance s'inverse (52 % services ; 47 % production ; 1 % domaines disciplinaires).

Part des apprentis dans les 10 principaux groupes de spécialité de formation à la rentrée 2020

Source : Ministère de l'Éducation nationale, Base centrale de pilotage - traitement Carif-Oref Occitanie



Comme au national, les trois premières spécialités de formation préparées sont le Commerce, vente, l'Agroalimentaire, alimentation, cuisine et les Moteurs et mécanique automobile, cela concerne ainsi près d'un apprenti sur trois. On note toutefois une part légèrement plus importante d'apprentis dans le domaine de l'Informatique mais surtout dans la Santé en Occitanie.

Enfin, les femmes sont davantage représentées dans certaines filières, notamment dans les Services aux personnes, le Sanitaire et social et de l'Industrie agroalimentaire alors que la Construction-bâtiment, l'Industrie automobile et l'Industrie (métiers transversaux) sont très fortement masculinisées.

La formation continue

Entrées en formation des demandeurs d'emploi (hors financement Région)

Plus de 59 000 entrées en formation (hors financement du Conseil régional) de demandeurs d'emploi ont été dénombrées en 2020 en Occitanie, en progression de 23 % sur un an. Ce résultat tient en grande partie à l'explosion des entrées en formation via un financement par le Compte personnel de formation (CPF), lesquelles sont passées de zéro à plus de 29 000 sur la période, représentant désormais près de la moitié du total des entrées. Dans le même temps, les formations financées par Pôle emploi telles que les Aides individuelles à la formation ont été divisées par deux (passant de 29 000 à 14 000). Ce résultat peut s'expliquer par les périodes de confinement et un effet de substitution avec le CPF¹⁸.

Le niveau des formations suivies s'inscrit en hausse entre 2019 et 2020, l'infra-bac regroupant 36 % d'entre elles (- 3 points sur un an), contre 38 % pour le post-bac (+ 3 points). La proportion de formations certifiantes est également plus importante (33 % d'entre elles en 2020, + 15 points sur un an), soutenue par le CPF (42 % d'entrées en formation certifiante). Les secteurs Échange, gestion et Formation générale, lettres et langues sont plus représentés, au détriment notamment du secteur Sciences humaines, économie, droit. Concernant les caractéristiques des bénéficiaires des formations, les hommes sont surreprésentés (53 % en 2020). La répartition par âge fait apparaître un léger vieillissement des bénéficiaires, la part des moins de 25 ans passant de 18 % en 2019 à 15 % en 2020.

18 | Voir <https://statistiques.pole-emploi.org/formation/formpub/207812> .

Sur les six premiers mois de 2021, la tendance à la hausse des entrées en formation s'accroît, celles-ci ressortant en progression de 122 % par rapport à la même période de 2020. Le recours au CPF continue de se renforcer (multiplié par trois) et les entrées en formation financées par Pôle emploi se redressent sensiblement, probablement en lien avec la fin des mesures de confinement. Autre résultat qui se confirme, la proportion d'entrées en formation certifiante augmente à 36 %, soit 10 points de plus. En revanche, le niveau post-bac est moins représenté (36 %, - 2 points) et la répartition des entrées selon l'âge des bénéficiaires se stabilise. Selon des statistiques disponibles uniquement au niveau national¹⁹, la durée moyenne des formations diminue ces dernières années, en raison notamment de la montée en puissance du CPF en 2020-2021. En effet, les formations financées via le CPF ont duré en moyenne 65 heures en 2020, contre 639 heures pour celles financées par les Régions, 525 heures pour les Actions de formation conventionnées, etc.

Entrées en formation des demandeurs d'emploi (financement Région)

En 2020, la Région Occitanie a financé plus de 37 000 entrées en formation de demandeurs d'emploi (- 2,5 % sur un an). Les bénéficiaires sont en moyenne plus jeunes que pour les formations bénéficiant d'autres financements, puisque 30 % ont moins de 25 ans (contre 15 %). La répartition femmes-hommes est pour sa part un peu plus équilibrée, à 49-51 %. La quasi-totalité des bénéficiaires sont inscrits à Pôle emploi (96 %), 15 % sont allocataires du RSA et 12 % sont identifiés comme travailleurs en situation de handicap.

Les formations financées par la Région Occitanie se répartissent en différents dispositifs en 2020, pré-qualifiants ou qualifiants : Avenir, Déclic, Écoles de la 2^{ème} chance, Lectio, Projet pro et Qualif pro²⁰. Les entrées en formation se font pour plus des deux tiers dans le dispositif Qualif pro (68 % en 2019 et 2020), lequel propose en majorité des formations certifiantes (67 % du total). Projet pro ressort comme le deuxième dispositif le plus mobilisé (25 % des entrées en formation), les autres dispositifs ciblant des publics plus spécifiques, lesquels sont relativement moins nombreux.

Parmi les domaines de formation les plus suivis, le Développement des compétences (essentiellement des formations non certifiantes : mise à niveau, orientation professionnelle, etc.) s'affiche largement en tête (34 % des entrées en 2020) depuis plusieurs années. Les formations en Production industrielle, transport, logistique concernent 10 % des entrées, suivies par celles du Commerce, marketing, finance (8 %) et de la Santé, social sécurité (7 %). Parmi les domaines les moins représentés, la Mécanique, électronique (2 % des entrées) et les Sciences (0 %) concentrent respectivement moins de 1 000 et quelques dizaines d'entrées seulement.



19 | Source : Les entrées en formation des demandeurs d'emploi au 4^{ème} trimestre 2020, Pôle emploi, juillet 2021, <https://statistiques.pole-emploi.org/formation/formpub/210073>.

20 | Pour en savoir plus sur ces dispositifs : <https://www.meformerregion.fr/connaitre-les-dispositifs-de-formation-finances-par-la-region-occitanie>. Ainsi, le dispositif Déclic est destiné aux décrocheurs scolaires, Avenir aux détenus, Lectio aux réfugiés et aux personnes illettrées, et les Écoles de la 2^{ème} chance aux jeunes de 16-25 ans inscrits à Pôle emploi et visant l'insertion sociale et professionnelle.

Répartition des entrées en formation continue financées par la Région selon le domaine et le type de formation en Occitanie en 2020

	Occitanie		
	Formation certifiante	Formation non certifiante	Total général
Développement des compétences	2 %	62 %	34%
Production industrielle, transport, logistique	10 %	11 %	10%
Commerce, marketing, finance	15 %	1 %	8%
Santé, social, sécurité	13 %	2 %	7%
Technologies de l'information et de la communication, arts	8 %	6 %	7%
Vie et gestion des organisations	10 %	4 %	7%
Sport, loisirs, tourisme	9 %	2 %	6%
Génie civil, construction	9 %	2 %	5%
Agriculture, environnement	7 %	1 %	4%
Transformation matière produit	4 %	2 %	3%
Sciences humaines, économie, droit, langues	3 %	3 %	3%
Énergie, électricité	5 %	1 %	3%
Mécanique, électronique	4 %	1 %	2%
NC	1 %	2 %	1%
Sciences	0 %	0 %	0%
Total	100 %	100 %	
Ensemble	47 %	53 %	100 %

Source : Région Occitanie, Entrées en formation en 2020 – traitement Carif-Oref Occitanie
NC : Non communiqué

La Validation des acquis de l'expérience (VAE)

En 2020, plus de 9 238 personnes ont été accueillies par les Espaces conseil VAE²¹ et ont donc bénéficié d'une information et d'un accompagnement visant à étudier l'opportunité d'une démarche de VAE. Réparties dans l'ensemble des départements, les personnes reçues sont majoritairement des femmes (65 % du total), ont généralement plus de 26 ans (à 92 %) et disposent d'un diplôme de niveau 3 (CAP-BEP) ou 4 (Bac) pour près de 60 % d'entre elles. Au final, un peu moins de 5 600 de ces candidats ont été orientés vers la VAE. En 2019, près de 4 700 dossiers recevables²² ont été comptabilisés en Occitanie (- 16 % sur un an) par les certificateurs : 2 644 personnes ont obtenu une validation (totale ou partielle) d'un diplôme par la VAE.

21 | Voir « L'information conseil en Occitanie en 2020 », Carif-Oref Occitanie, novembre 2021.

22 | Données récupérées auprès des certificateurs, traitement Carif-Oref Occitanie.

L'Occitanie en quelques chiffres



Population

5 885 496 Habitants en 2018
5^{ème} région française

33 % Moins de 30 ans
35 % en France

29 % 60 ans et plus
26 % en France

20 % 15 ans et plus non
scolarisés, non diplômés
22 % en France

17 % Taux de pauvreté
en 2019
15 % en France

Insee RP2018 / Insee-DGFIP-Chaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FILOSoFI) en géographie au 01/01/2021



Emploi

704 749 Établissements en 2019

2 233 443 Actifs en emploi en 2018

87 474 Créations d'établissements en 2020

1 395 647 Emplois salariés en 2020 *Secteur privé non agricole*

Insee RP2018 / Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) en géographie au 01/01/2021 / Acoff-Urssaf



Marché du travail

9,5 % Taux de chômage
au T3 2021
8,1 % en France

569 120 Demandeurs
d'emploi au 31/12/2021

1 653 952 Déclarations
préalables à l'embauche en 2020

12 % Demandeurs d'emploi
de moins de 25 ans
12 % en France

246 590 Projets de recrutement
en 2021

49 % Demandeurs d'emploi
de longue durée
51 % en France

Insee, Taux de chômage localisé / Pôle emploi, Statistiques et analyses / Pôle emploi, BMO 2021



Formations initiale et continue

Rentrée 2020 :

1 262 510
Élèves - étudiants - apprentis
↳ **52 270** apprentis

Entrées en formation de demandeurs d'emploi en 2020 :

37 305 Financées par la Région
29 240 Financées par le CPF
26 870 Financées par Pôle emploi
3 510 Financées par d'autres sources

Annexe 1 :

Liste de familles de métiers en tension en Occitanie (décembre 2021)

Domaines professionnels	Métiers (code et libellé FAP 225)	Indicateur de tension 2020	Volume d'emploi
A : Agriculture, marine, pêche	A2Z90 : Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture	1,4	1 193
	A0Z43 : Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers	0,6	1 511
	A0Z40 : Agriculteurs salariés	-0,1	6 714
	A0Z42 : Bûcherons, sylviculteurs salariés et agents forestiers	-0,1	1 422
	A0Z41 : Éleveurs salariés	-0,5	3 139
B : Bâtiment, travaux publics	B6Z70 : Géomètres	1,9	1 324
	B2Z44 : Couvresseurs	1,6	2 332
	B2Z43 : Charpentiers (bois)	1,4	1 489
	B7Z91 : Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)	1,3	10 373
	B4Z41 : Plombiers, chauffagistes	1,2	10 696
	B2Z42 : Charpentiers (métal)	1,1	1 083
	B6Z73 : Chefs de chantier, conducteurs de travaux (non cadres)	1,1	7 603
	B6Z72 : Dessinateurs en bâtiment et en travaux publics	1,1	1 389
	B6Z71 : Techniciens et chargés d'études du bâtiment et des travaux publics	1,0	19 397
	B5Z40 : Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics	0,8	4 880
	B4Z42 : Menuisiers et ouvriers de l'agencement et de l'isolation	0,8	8 961
	B2Z40 : Maçons	0,8	26 340
	B4Z43 : Électriciens du bâtiment	0,7	10 746
	B1Z40 : Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	0,7	8 976
	B0Z21 : Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	0,7	13 602
	B4Z44 : Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment	0,5	15 567
	C : Électricité, électronique	C2Z71 : Dessinateurs en électricité et en électronique	2,1
C1Z40 : Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique		0,8	3 714
D2Z40 : Chaudronniers, tôliers, traceurs, serruriers, métalliers, forgerons		1,2	5 518
D : Mécanique, travail des métaux	D1Z41 : Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	0,9	3 223
	D6Z70 : Techniciens en mécanique et travail des métaux	0,7	10 282
	D3Z20 : Ouvriers non qualifiés métallerie, serrurerie, montage	0,7	14 657
	D2Z41 : Tuyauteurs	0,6	473
	D2Z42 : Soudeurs	0,6	1 801
	D4Z41 : Agents qualifiés de traitement thermique et de surface	0,2	1 299
	D6Z71 : Dessinateurs en mécanique et travail des métaux	0,1	2 258
	D4Z40 : Monteurs, ajusteurs et autres ouvriers qualifiés de la mécanique	-0,3	5 723
	E1Z40 : Pilotes d'installation lourde des industries de transformation	1,7	1 133
	E1Z41 : Autres ouvriers qualifiés des industries chimiques et plastiques	0,7	2 039
E : Industries de process	E1Z42 : Autres ouvriers qualifiés des industries agro-alimentaires (hors transformation des viandes)	0,4	5 243
	E2Z70 : Techniciens des industries de process	0,3	9 242
	E1Z43 : Autres ouvriers qualifiés en verre, céramique, métallurgie, matériaux de construction et énergie	0,3	2 767
	E1Z47 : Autres ouvriers qualifiés de type industriel	-0,2	2 077
	E1Z46 : Agents qualifiés de laboratoire	-0,7	3 193
	F3Z41 : Ouvriers qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	1,2	3 055
F : Matériaux souples, bois, industries graphiques	F1Z41 : Ouvriers qualifiés du travail artisanal du textile et du cuir	1,2	3 132
	F5Z70 : Techniciens et agents de maîtrise des matériaux souples, du bois et des industries graphiques	0,7	1 353
	F1Z40 : Ouvriers qualifiés du travail industriel du textile et du cuir	0,6	815
G : Maintenance	G0B40 : Carrossiers automobiles	1,5	3 120
	G0A40 : Ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique	1,2	7 530
	G0B41 : Mécaniciens et électroniciens de véhicules	1,2	14 450
	G1Z70 : Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement	1,1	18 470
	G0A41 : Ouvriers qualifiés de la maintenance en électricité et en électronique	0,9	2 252
	G0A42 : Maintieniens en biens électrodomestiques	0,5	1 460
	G0A43 : Ouvriers qualifiés polyvalents d'entretien du bâtiment	-0,3	8 115
H : Ingénieurs et cadres de l'industrie	H0Z91 : Cadres techniques de la maintenance et de l'environnement	1,3	4 711
	J3Z41 : Conducteurs de transport en commun sur route	0,9	9 433
J : Transports, logistique et tourisme	J3Z43 : Conducteurs routiers	0,5	25 866
	J4Z80 : Responsables logistiques (non cadres)	0,5	4 437
L : Gestion, administration des entreprises	L4Z81 : Techniciens des services comptables et financiers	1,4	12 864
	L5Z90 : Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)	0,7	43 724
M : Informatique et télécommunications	M2Z90 : Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique, chefs de projets info	1,8	24 592
	M2Z91 : Ingénieurs et cadres d'administration, maintenance en informatique	1,0	2 803
	M1Z80 : Techniciens d'étude et de développement en informatique	0,6	4 732
	M2Z92 : Ingénieurs et cadres des télécommunications	0,6	2 251
	M1Z81 : Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique	0,2	8 242
N : Études et recherche	N0Z90 : Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie)	0,4	26 274
Q : Banque et assurances	Q1Z81 : Techniciens des assurances	0,9	9 594
	R4Z93 : Agents immobiliers, syndics	1,0	8 486
R : Commerce	R2Z83 : Représentants auprès des particuliers	0,8	9 724
	R4Z91 : Ingénieurs et cadres technico-commerciaux	0,7	7 667
	R1Z67 : Télévendeurs	0,6	2 986
S : Hôtellerie, restauration, alimentation	S0Z42 : Boulangers, pâtisseries	0,7	8 735
	T2A60 : Aides à domicile et aides ménagères	1,1	53 394
T : Services aux particuliers et aux collectivités	T0Z60 : Coiffeurs, esthéticiens	0,6	22 203
	T1Z60 : Employés de maison et personnels de ménage	0,5	5 629
	T4Z62 : Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets	-1,1	3 604
V : Santé, action sociale, culturelle et sportive	V3Z71 : Spécialistes de l'appareillage médical	1,3	5 420
	V1Z80 : Infirmiers	1,1	59 276
	V3Z80 : Autres professionnels paramédicaux	1,1	19 749
	V1Z81 : Sage-femmes	1,1	2 067
	V0Z60 : Aides-soignants	0,5	65 556

Sources : Insee, RP 2018 ; Dares ; Pôle emploi – traitement Carif-Oref Occitanie

Note : Les métiers en gras correspondent aux métiers identifiés dans le cadre du Plan France Relance.

Annexe 2 : Dynamiques d'évolutions secteurs, emplois, compétences

Les secteurs d'activité, tant au niveau régional que national, connaissent des évolutions qui impactent les emplois et les compétences.

Les concertations régionales telles que les comités sectoriels organisés par la Région mais également les travaux qualitatifs et quantitatifs menés par différents acteurs (observatoires de branche, France Stratégie, Pôle emploi...) permettent de mieux appréhender diverses problématiques.

Les éléments qui suivent sont en grande partie extraits de la publication "[Les métiers porteurs en Occitanie](#)" dans laquelle vous pourrez retrouver l'ensemble des sources utilisées.

La santé



Portée par des évolutions démographiques et sociétales, avec notamment l'augmentation de la demande de soins et de prises en charge dans le contexte d'une population vieillissante, **la dynamique d'emploi dans les professions de la santé devrait être soutenue**. Le développement des soins à domicile mais aussi une plus grande attention portée à la santé et au bien-être entraînent, entre autres, la croissance des professions paramédicales, au cœur de la silver économie.

Le secteur fait face à de nombreuses difficultés de recrutement, renforcées dans les zones géographiques rurales et isolées. Les EHPAD sont particulièrement touchés par cette tension sur le marché du travail.

Les activités sont par ailleurs impactées par la transition numérique qui conduit à un usage des outils informatiques de plus en plus important (gestion dématérialisée des dossiers, téléassistance, téléconsultation...).

L'action sociale, culturelle, sportive



Les effectifs des métiers de l'action sociale devraient être orientés **à la hausse, conséquence de la diversité des publics et problématiques pris en charge**. L'animation socio-culturelle, en lien avec l'appétence pour les loisirs et au regard du volume de la population d'âge scolaire, est **également porteuse d'emplois**.

Le commerce et l'immobilier

Le commerce est porté par la croissance démographique et l'attractivité touristique de la région. C'est un secteur jeune et intégrateur qui recrute à tous les niveaux de qualification.

La montée en puissance du numérique a un impact important sur les organisations et les activités avec notamment le développement du multicanal et la digitalisation des points de vente. **L'évolution des modes de consommation demande de l'adaptation et de l'innovation** aux professionnels qui se renouvellent en développant de nouveaux services à l'attention des consommateurs, toujours plus exigeants et avertis. Enfin, **la transition écologique impacte également de nombreuses activités**, notamment les achats de marchandises.

L'immobilier est quant à lui un secteur dynamique, tiré par les activités de gestion des biens (location et exploitation) et de transactions (agences immobilières, négociateurs...), **qui poursuit sa professionnalisation**.



Les industries

On retrouve une **grande diversité d'activités industrielles en Occitanie**, avec en tête l'industrie **agroalimentaire** et **l'aéronautique**. Dans ces deux industries, **les besoins sont importants sur tous les niveaux de qualifications**, notamment sur des profils très qualifiés tant au niveau de l'encadrement de la production que de la recherche.



La filière chimie est également représentée en région avec des entreprises pionnières dans l'extraction et la valorisation des molécules d'origine naturelle et un **fort potentiel de recherche et développement pour des secteurs applicatifs très diversifiés** : pharmaceutique, cosmétique, biomatériaux, nutrition, engrais verts, nanoparticules.

Le secteur du textile, cuir, bois, industries graphiques renvoie à des secteurs traditionnels de l'industrie régionale qui ont souffert et souffrent encore de la concurrence internationale (industrie textile). **Cependant des opportunités d'emploi persistent sur quelques marchés de niche** (le luxe par exemple dans l'industrie textile) et sur certaines activités comme dans **le bois (construction bois et ameublement)**.

Des besoins existent également dans :

- **Les métiers de l'électricité, et de l'électronique**, qui sont en grande partie liés à l'industrie, notamment aéronautique et spatiale ;
- **L'assainissement et le traitement de l'eau et des déchets** ;
- **Les métiers de la maintenance**, omniprésents dans les industries régionales et **qui génèrent des besoins en main-d'œuvre importants**, tout comme dans d'autres secteurs d'activité tels que le bâtiment.

La construction

La construction est un secteur structurant de l'économie régionale qui **génère d'importants besoins en recrutement**. Toutefois, il est sensible à la conjoncture économique et en partie tributaire de la commande publique (travaux publics).

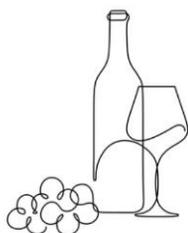


Malgré la situation sanitaire, **le contexte reste favorable** au regard de l'attractivité de la région et des politiques d'incitation aux **transitions énergétique et numérique** qui font se dessiner de nouvelles manières de construire. En effet, les bâtiments se veulent aujourd'hui plus intelligents, plus durables, moins énergivores et font évoluer les besoins en compétences.

La complexification des processus de production et la nécessaire coordination des différents corps de métiers sur les chantiers impactent **les besoins en encadrement, importants**. Le secteur, composé principalement de petites structures, est également marqué par la prégnance de l'artisanat et une **problématique de vieillissement et de remplacement des actifs**.

L'hôtellerie-restauration et le tourisme

4^{ème} région touristique française, 1^{ère} région thermale, 1^{ère} région en nombre de campings ou encore de sites, **l'Occitanie est une région attractive avec une offre touristique très diversifiée**. Cela génère des **besoins importants dans différents secteurs de l'économie présentielle** dont l'hôtellerie-restauration, secteur parmi les plus durement touchés par la crise sanitaire mais qui laisse toutefois entrevoir une **dynamique d'emploi globalement favorable, portée par l'évolution des modes de vie** et la place grandissante des loisirs et du tourisme.



La progression de l'emploi dans les différents métiers du secteur résulte à la fois d'un phénomène de concentration et de renouvellement des établissements mais aussi des **nombreuses transformations en cours** : exigence et diversification des clients/consommateurs, développement considérable de **l'usage des outils et des contenus numériques**, nécessaire prise en compte des **enjeux environnementaux et sanitaires**, etc. Aussi, bien qu'une grande partie des besoins en emplois concernent **des activités saisonnières**, ils sont également **importants sur des postes d'encadrement**.

Le transport-logistique

Le transport-logistique est un secteur dynamique, au cœur du modèle économique actuel qui favorise la mobilité des marchandises et des personnes. Ces dernières années, son développement a notamment été soutenu par **l'essor du commerce en ligne et le déploiement des plateformes logistiques**.

Le transport routier de voyageurs et le transport sanitaire sont des filières qui se développent au regard de l'évolution des pratiques de mobilité. Le secteur opère également des transformations en lien avec **les exigences énergétiques et l'usage des outils numériques**. Par ailleurs, **plusieurs métiers sont en tension structurelle sur le marché du travail** (ex : conducteur) et **de nombreux départs en retraite sont attendus** dans les prochaines années, offrant ainsi **des perspectives favorables**.

L'agriculture

Première région française en nombre d'exploitations, l'Occitanie se caractérise par une agriculture très diversifiée : première région française en production viticole, ovine et apicole, deuxième en production fruitière et de semences, première région en termes de développement de l'agriculture biologique.

Si les besoins en emplois sont essentiellement saisonniers, le salariat agricole reste stable. Le nombre d'exploitants est en diminution mais une **problématique de renouvellement des actifs perdure dans un contexte de vieillissement de la population active**. Par ailleurs, **les métiers du secteur sont amenés à se diversifier et à s'adapter aux grandes transformations contemporaines** : évolution des modes de consommation, **normes environnementales**, déploiement des outils **numériques**, etc.

L'information et la communication

Les technologies de l'information et de la communication sont aujourd'hui au cœur de nombreuses activités et **les métiers du numérique** ont le vent en poupe sur le marché du travail en particulier **les métiers qualifiés et hautement qualifiés**.

Exercés dans une grande variété de secteurs professionnels, **les métiers de l'informatique sont aujourd'hui considérés comme stratégiques** dans le développement de nombreuses activités. Déjà largement utilisés dans les services mais aussi l'industrie, **ils trouvent désormais de nouvelles applications dans d'autres secteurs de l'économie, notamment la santé et l'éducation**. En région, les besoins se concentrent près des grandes métropoles, notamment Toulouse avec l'influence de l'aéronautique et du spatial.

Les activités artistiques et de **communication sont également dynamiques**, même si les besoins en recrutement y sont modérés, au regard notamment du nombre important de candidats. L'évolution de ces professions est tirée par **des besoins forts en communication publicitaire et en diffusion de l'information** et par le **développement du multimédia** et des activités audiovisuelles.

Les activités transverses (services, gestion et administration des entreprises)

Dans le contexte d'une économie durablement orientée vers le secteur tertiaire, **les services aux particuliers et aux collectivités se développent fortement**. Ils englobent des activités variées comme l'**entretien** et le **nettoyage**, auprès de particuliers ou de collectivités, ou la **sécurité** privée. **Le métier d'aide à domicile reste également parmi les plus créateurs d'emplois**.

Les besoins en emplois sont également importants dans les métiers transversaux qui irriguent l'ensemble des secteurs d'activité. Les **métiers du secrétariat et de l'assistantat administratif** sont ceux qui génèrent le plus grand volume d'emploi mais ne peinent pas à attirer les candidats contrairement aux **métiers plus qualifiés de la comptabilité**.

L'administration, l'enseignement et la formation

L'administration publique qui propose une **large variété d'emplois en région est confrontée au vieillissement important de ses actifs**. Si tous les départs en fin de carrière ne donneront pas lieu à remplacement, le volume de ces départs est conséquent en particulier parmi les employés administratifs (catégorie B) mais également parmi les cadres. C'est dans cette catégorie d'emplois qualifiés que se concentrent les perspectives d'emploi ciblées sur certains métiers (attaché territorial, chargé de mission...).

Les besoins en recrutement persistent également dans le domaine de l'enseignement, au sein de la fonction publique où les départs en retraite sont nombreux.

Le domaine de la formation professionnelle continue est, quant à lui, particulièrement dynamique ces dernières années et ne cesse de se développer et de se structurer, appuyé par les politiques publiques.

Annexe 3 :

Focus sur l'orientation

Le rappel de la loi ²³

La loi « Liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018 a profondément transformé le système de formation. Trois enjeux sont poursuivis :

- Investir massivement dans la formation et les compétences pour gagner en dynamisme économique ;
- Donner à chacun la liberté de choisir et la capacité de construire son parcours professionnel ;
- Protéger les plus vulnérables contre le manque ou l'obsolescence rapide des compétences.

L'ambition de cette réforme est de garantir d'un droit universel à la formation tout au long de la vie.

Donner à chacun la liberté de choisir et la capacité de construire son parcours professionnel nécessite une bonne connaissance des dynamiques d'emploi et de formation et renvoie à la question de l'orientation. La loi de 2018 a redéfini les rôles et missions attribués à l'État et aux Régions en matière d'orientation. Ainsi :

- L'État conserve la définition, au niveau national, de la politique d'orientation des élèves et des étudiants dans les établissements scolaires et d'enseignements supérieurs. Il continue de prendre les décisions d'orientation et d'affecter les élèves. Il transmet, avec les services de la Région, aux élèves et étudiants l'information nationale sur les différentes voies de formations produite par l'Onisep.
- Les Régions exercent de nouvelles responsabilités dans le champ de l'orientation à destination des élèves (collégiens et lycéens) et des étudiants. Elles sont chargées de diffuser des informations sur les métiers et les évolutions de l'emploi. Elles doivent également élaborer, avec le concours de l'Onisep, de la documentation de portée régionale sur les enseignements et les professions. Elles conservent la coordination du Service public régional de l'orientation (SPRO).

Un cadre national de référence relatif à la mise en œuvre des compétences de l'Etat et des Régions a été signé le 28 mai 2019. Ce cadre a pour objectif de garantir l'unité de service public de l'orientation et de favoriser l'égalité d'accès de l'ensemble des apprenants en formation initiale à cette information sur les métiers et les formations.

Les enjeux en matière d'orientation

Lors du bilan 2019-2020 du CPRDFOP, il a été demandé aux référents de formuler des perspectives pouvant constituer des enjeux pour le nouveau CPRDFOP. Une synthèse des propositions génériques, relevant du partenariat quadripartite du CPRDFOP et permettant de formuler des grandes orientations en matière d'orientation sont reprises ci-dessous.

Poursuivre et amplifier l'information sur les métiers :

- Élaboration d'une programmation récurrente dans certaines filières professionnelles, sur la base d'actions répondant au besoin et à certains critères de qualité ;
- Enrichissement de cette programmation « socle » avec des actions portant sur de nouveaux secteurs d'activités ;
- Accélération du déploiement des actions hors métropoles, vers les territoires isolés ;
- Accroissement du nombre d'actions portant sur des filières émergentes, prenant en compte le développement durable et la lutte contre le changement climatique (transition énergétique et écologique, nouvelles technologies, filière hydrogène...);
- Accroissement du nombre d'actions centrées sur les questions de mixité et de lutte contre les discriminations ;
- Mise en place d'une démarche d'évaluation des actions.

23 | Centre Inffo, 2018 : un élargissement des responsabilités des Régions en matière d'Orientation, 14 octobre 2019.

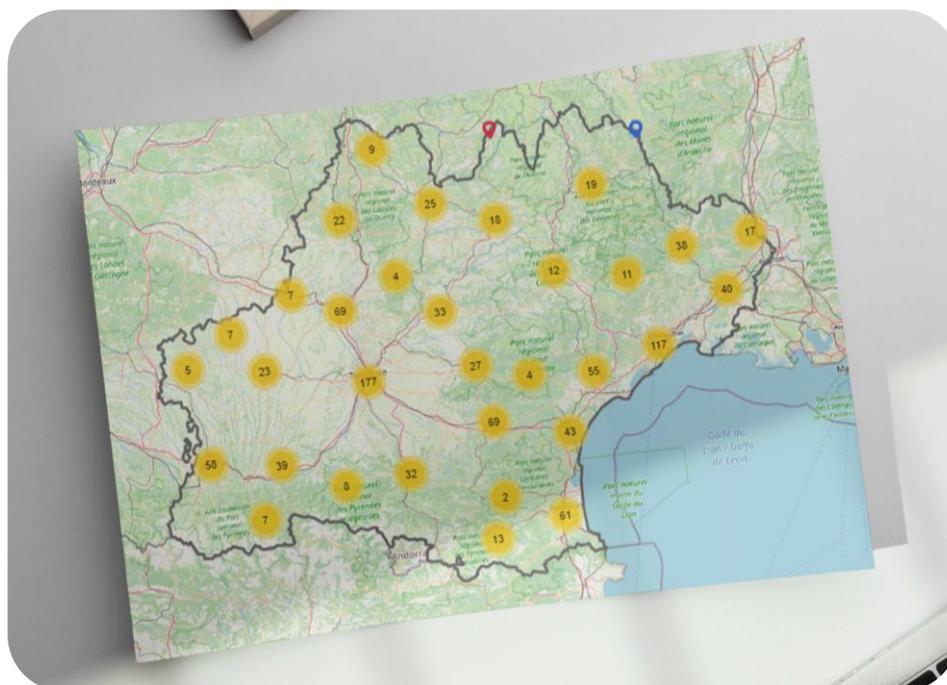
Faire évoluer les salons emploi / formation :

- Depuis 2019, en raison de la loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel qui octroie une compétence renforcée aux Régions en matière d'orientation, les démonstrations métiers se sont multipliées sur les salons de façon considérable. Sur 2020, la tendance a été, malgré le contexte, de poursuivre ces démonstrations métiers, ciblées sur les secteurs d'activité en tension de préférence ;
- Le contexte imposé par l'épisode COVID incite à penser de nouvelles formules, hybrides, pour ce type de manifestation sans verser dans l'excès du tout numérique, pour des raisons évidentes liées à l'âge, aux besoins des publics et à leur inégale maîtrise de ces démarches.

Les structures du service public de l'orientation

En 2022, l'Occitanie comptabilise plus de 1 000 structures labellisées SPRO. Plus de la moitié sont localisées dans 4 départements à l'image de la répartition de la population totale : Haute-Garonne (19 %), Hérault (17 %), Gard (10 %) et Aude (10 %). Inversement, la Lozère, l'Ariège et le Gers enregistrent moins de 5 % chacun.

Géolocalisation des structures du service public de l'orientation en Occitanie : [Cartographie Occitanie Orientation](#).



Synthèse emploi formation Région Occitanie

Directeur de publication : Pierre MONVILLE

Rédaction : Nadia HAMDY-BEY, Clément SANTINON

Réalisation : Carif-Oref Occitanie

Date de publication : Mars 2022

[cariforefoccitanie.fr](https://www.cariforefoccitanie.fr)

